R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 17

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	4
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	**PROGRAMME 227:** AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	14
2.2.	**PROGRAMME 228:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	22
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	32
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	33
3.2.	LEÇONS APPRISES	33
3.3.	PERSPECTIVES	33

NOTE EXPLICATIVE

Le 1er janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément aux articles 21 et 22 de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018, portant régime financier de l'État et des autres entités publiques.
Les présents RAP 2020, qui marquent la septième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2020, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2020).
En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre. Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2020 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2020;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2020 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

STRATEGIE NATIONALE

Pour la mise en œuvre du DSCE, le MINCOM s'investit, en conformité avec ses missions organiques, à atteindre les objectifs stratégiques suivants :

Intensifier les campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et les biens publics ;

Assurer une meilleure communication sur les actions déjà menées et sur les sanctions effectives aux personnes condamnées dans le cadre de la lutte contre la corruption ;

Mieux informer le public sur la mise en œuvre des grands chantiers en cours d'exécution sur le territoire national dans le cadre des Grandes Réalisations de l'actuel septennat ;

Sensibiliser et mobiliser les populations pour les grandes échéances électorales en perspective ;

Promouvoir l'image de marque du Cameroun en direction des investisseurs étrangers et de la diaspora ;

Développer la communication sur les résultats de la croissance et de l'emploi avec la mise en place d'un plan de communication ;

Ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création des dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années dans le secteur de la communication;

Renforcer et renouveler le personnel ;

Assurer une bonne communication sur les tendances et évolutions du marché de l'emploi et une bonne information des acteurs ;

Améliorer l'accès du citoyen à l'information à travers la diffusion de l'information sur les décisions des pouvoirs publics, et la poursuite de la construction et de l'opérationnalisation des radios communautaires ;

Elaborer/généraliser en collaboration avec le MINEPAT la Gestion Axée sur Résultats (Stratégie ministérielle et CDMT).

Rappel synthétique des performances réalisées

Au cours de l'exercice 2020, les actions du Ministère de la Communication ont été articulées autour de deux (02) programmes à savoir :

Programme 227 : AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Objectif : Mettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative ;

Indicateur : Proportion de la population exposée aux médias de masse

2. Programme 228 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION

Objectif : Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication ;

Indicateur : Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINCOM

La mise en œuvre de ces programmes a été marquée par la réalisation des activités majeures suivantes :

Organisation des conférences et points de presse ;

Tenue des sessions de la commission de délivrance de la carte de presse ;

Attribution de l'aide aux bénéficiaires ;

Suivi des activités des médias nationaux, internationaux et de l'opinion publique ;
Redynamisation des Centres de Communication à l'étranger ;
Elaboration et mise en œuvre de la communication extérieure ;
Mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de communication ;
Supervision générale de la politique du gouvernement en matière de communication ;
Régulation du secteur de l'audiovisuel ;
Organisation des sessions du Comité de Suivi de la bonne gouvernance ;
Vulgarisation de l'action gouvernementale ;
Acquisition des équipements immobiliers et autres équipements techniques pour le bon fonctionnement des services du MINCOM (acquisition du matériel et mobilier de bureau, et informatique) ;
Aménagement/Construction des édifices et bâtiments (construction de deux (02) Délégations Départementales (Nyong et So'o et Diamaré) ;
Suivi et gestion des carrières et déploiement SIGIPES ;
Edition des publications spécialisées du MINCOM ;
Archivage et documentation des données du MINCOM ;
Développement et mise en œuvre des axes de coopération en matière de communication ;
Mise en place d'un système de gestion d'informations statistiques.

Concernant le bilan financier, l'enveloppe globale du budget du MINCOM au titre de l'exercice 2020 s'élevait à la somme de **06 milliards 167 millions de FCFA**, répartie de la manière suivante :

- **Dépenses de fonctionnement** : **3 milliards 167 millions FCFA**, comprenant :
  Autres dépenses de personnel, 123.000.000 FCFA;
  Salaires, 976.000.000 FCFA;
  Eau, électricité et téléphone, 202.000.000 FCFA;
  Formations, stages et organisation des séminaires, 77.000.000 FCFA;
  Autres biens et services,1.789.000.000 FCFA.

Les dépenses de personnel, eau, électricité et téléphone, sont gérées par le Ministère des Finances. Les budgets des Services déconcentrés font l'objet d'une délégation automatique effectuée également par le MINFI, et dont les informations sur la gestion y relative, parviennent au MINCOM en fin d'exercice budgétaire.

Ce budget a connu une baisse de l'ordre de **643 millions de F CFA**, sur les biens et services à la suite de l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020.

- **Budget d'investissement : 3 milliards F CFA dont :**
  2 milliards de F CFA pour le financement de certaines activités relatives à la CAN 2021, et relevant du secteur de la Communication, qui au cours de l'exercice a été retiré du budget du Ministère de la Communication par Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
  1 milliard F CFA en ressources internes, destinées aux constructions, réfections et acquisitions tant dans les services centraux que dans les services déconcentrés et extérieurs, qui au cours de l'exercice a connu une baisse de **565 millions de F CFA.**

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au Décret n°2012/320 du 14 Septembre 2012, le Ministre de la Communication est chargé :

de l'élaboration de la réglementation dans le domaine de la communication sociale et de la
publicité ;
du respect de la déontologie dans le secteur de la communication sociale et de la publicité ;
du respect du pluralisme médiatique ;
de la contribution à la formation de la culture citoyenne et au développement de la conscience nationale à travers les médias en liaison avec les Administrations concernées ;
de la promotion de l'image du Cameroun à travers les médias ;
du suivi des activités du Conseil National de la Communication (CNC) ;
du suivi des activités des médias privés ;
du suivi des questions relatives à la publicité ;
du suivi des activités des agences privées exerçant dans le secteur de la publicité du suivi
des activités des organismes professionnels intervenant dans le secteur de la communication ;
du suivi de la formation des ressources humaines dans les métiers concernés e avec les Administrations et les organismes intéressés.

Il apporte son assistance aux autres Départements Ministériels dans la mise en œuvre de leurs stratégies de communication.

Il apporte également son concours au Ministre des Relations Extérieures dans son activité d'information des Missions Diplomatiques camerounaises, des Gouvernements étrangers et des Organisations internationales sur le Cameroun.

Il exerce la tutelle technique sur l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) et les organes publics de presse, d'édition et depublicité, notamment :

la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) ;
l'Office de Radio-Télévision du Cameroun (CRTV)
l'Imprimerie Nationale (IN) ;
Cameroon Publi-Expansion CPE).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les deux programmes du Ministère de la Communication ont été mis en œuvre dans un contexte marqué sur le plan général, par des attaques dirigées contre l'image du Cameroun à l'extérieur d'une part, la guerre contre la secte terroriste BOKO HARAM, et les troubles occasionnés par les sécessionnistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la gestion des flux des réfugiés dans les zones frontalières des Régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême Nord, le renforcement des dispositifs de sécurité sur l'ensemble du territoire national, la poursuite de la réalisation des projets structurants d'autre part.

Les atteintes à la crédibilité internationale de notre pays sont généralement la conséquence du manque d'informations sur la situation socio-politique, économique et culturelle du Cameroun.
De manière plus particulière, la mise en œuvre des programmes a connu un certain nombre de difficultés en raison des dysfonctionnement du sous-secteur communication liés notamment à la crédibilité relative de la communication publique aux yeux d'une certaine opinion, l'insuffisance qualitative et quantitative de la couverture nationale en informations, la faible capacité de production de l'imprimerie, la difficulté d'exercice de la profession de publicité, la faible adaptation des technologies à la révolution numérique, la précarité économique du secteur de la presse privée, l'obsolescence du cadre de travail, et le manque de formation continue des ressources humaines.
Par ailleurs l'insuffisance des ressources accordées au MINCOM par rapport aux nombreux besoins de ses structures centrales, déconcentrées et extérieures a contribué à relativiser ses performances.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Le Cameroun a dû faire face comme d'ailleurs tous les Pays du monde à la Pandémie COVID-19 et ses répercussions sociales.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

RAS

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 227

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Responsable du programme

MABOU

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Numéro et libellé du programme
PROGRAMME 227 : « AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION »
Responsable : Monsieur MABOU, Conseiller Technique n°2 (à nos jours décédé)

OBJECTIF	Mettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative	
Indicateur	Intitulé:	proportion de la population exposée aux médias de masse
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	65.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	75.0 2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE Action 02: CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS Action 03: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Action 04: PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN	
DOTATIONS INITIALES	AE 966 010 073	CP 966 010 073
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MABOU,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le **Programme 227** du Ministère de la Communication a été élaboré dans un contexte caractérisé par : l'insuffisance de l'offre d'informations sur le Cameroun tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les difficultés d'accès aux sources d'informations, la crédibilité relative de la communication publique selon une certaine opinion, la persistance des zones d'ombre et de silence du signal CRTV, la précarité de la presse privée et de la perception négative de l'image du Cameroun à l'extérieur.

Pour remédier à cette situation, le Ministère de la Communication a axé ses priorités sur les quatre (04) actions.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Explication de la performance globale du programme
La politique gouvernementale en matière de communication axe sa stratégie sur l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques. Un regard synoptique sur le paysage communicationnel permet de déceler des dysfonctionnements liés à :

l'inefficience du cadre juridique ;
la crédibilité relative de la communication publique ;

l'insuffisance quantitative et qualitative de la couverture nationale de l'information ;
la faible capacité de production de l'imprimerie ;
la difficulté d'exercice de la profession de publicité ;
la faible adaptation des technologies à la révolution numérique ;
la faible capacité de régulation du Ministère de la Communication.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	73,59%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85,9%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 029 325 205	CP 1 029 325 205
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -63 315 132	Ecart CP -63 315 132
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 930 010 357	CP 930 010 357
TAUX DE CONSOMMATION	98,12 %	98,12 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'exécution de ce programme s'est déroulée dans un contexte où le Ministère de la Communication a vu son budget réduit. Ce qui n'a pas favorisé la tenue régulière des points et conférences de presses, dans le cadre de la communication gouvernementale. De même l'enveloppe allouée au soutien qu'apportent les pouvoirs publics aux entreprises privées de communication, dans le cadre de l'aide publique à la communication privée a connu une baisse notable, Ce qui a impacté négativement sur l'offre quantitative et qualitative de l'information.	
PERSPECTIVES 2021	En perspective, le Ministère de la Communication et ses organismes sous-tutelle, envisagent de mettre en œuvre les actions suivantes : • Editions spécialisées du MINCOM ; • Mise en place d'un Centre de Monitoring ; • Suivi, synthèse et évaluation des activités des médias privés et des acteurs de la publicité ; • Aide aux médias privés ; • Mise en place d'une Agence Virtuelle d'Information et intensification des autres communications digitales ; • Stratégies de communication vers l'extérieur ; • Redynamisation des Centres de Communication à l'Etranger ; • Suivi et promotion des Activité de la CAN 2021.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE

OBJECTIF	Faciliter l'accès aux sources officielles en renforçant la fréquence de la communication publique et en diversifiant les canaux de transmission de l'information afin de bien faire connaître l'action du gouvernement auprès de toutes les populations et susciter leur adhésion à la politique gouvernementale							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage de la population exposée aux informations de masse (radio, TV, PE, internet)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	80.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	90.0					77,5%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	87,75						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	704 370 705	704 370 705	767 685 837	767 685 837	748 485 474	748 485 474	97,5 %	97,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 01 ci-dessus a été exécutée dans un environnement communicationnel peu favorable marqué par la crédibilité relative accordée à l'information officielle et institutionnelle par certains médias privés et autres leaders d'opinion, les difficultés d'accès aux sources d'information officielle et de l'exercice des métiers de la communication, et la précarité économique des entreprises privées de communications.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Edition des publications spécialisées du MINCOM ; • Suivi des médias nationaux et internationaux (élaboration et suivi du baromètre presse du gouvernement dans l'espace national et international)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation technique de cette action se justifie par la production de certaines publications du Ministère de la Communication (lettre d'informations, Magazine du MINCOM, plaquette promotionnelle), le suivi des médias nationaux et internationaux.							
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre de la même action							

Action 02 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS

OBJECTIF	Améliorer l'offre d'information par l'appui aux entreprises privées de communication et de publicité							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'entreprises privées de communication et de publicité ayant bénéficié d'un appui de l'Etat, sur le plan national					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	118.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	200.0					91,46%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	75						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	160 459 368	160 459 368	160 459 368	160 459 368	160 344 883	160 344 883	99,93 %	99,93 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action N°02 s'inscrit dans un contexte de précarité du secteur de la communication privée, caractérisé par l'inexistence de véritables entreprises de presse, et la violation récurrente des règles d'éthique et de déontologie par les médias privés, eux-mêmes en butte aux problèmes liés à l'accès aux sources officielles d'informations.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Octroi de l'aide publique aux entreprises privées de communication ; • Appui au fonctionnement de la commission de la carte de presse ; • suivi des activités du Conseil National de la Communication (CNC) et des Organismes professionnels exerçant dans le secteur des médias ; • Organisation des sessions du conseil national de la publicité (CNP).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La contribution des pouvoirs publics au développement des médias privés se résume pour l'essentiel à l'attribution effective de l'aide publique à la communication privée et à l'application du cadre juridique et règlementaire. Toutefois la mise en œuvre de cette action a connu des difficultés en raison de la réduction de l'enveloppe allouée à l'aide.							
Perspectives 2021	• La poursuite de l'octroi de l'aide publique aux entreprises privées de communication • Le Suivi, la synthèse et l'évaluation des activités des médias privés et des acteurs de la publicité ; • La tenue des sessions de la Commission de la carte nationale de la presse; . La tenue des sessions du Conseil national de la publicité.							

Action 03	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

OBJECTIF	Mettre en place les infrastructures modernes de l'information et de la communication		
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures mises en place et fonctionnelles (24 centres de rediffusion, migration vers la TNT….)	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	0.0	
	Année cible:	2020	
	Valeur Cible	6.0	0%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action N°03 a été exécutée dans un cadre caractérisé par le faible taux de couverture communicationnelle du territoire national aussi bien par les médias publics que privés dû notamment à l'obsolescence des équipements techniques de production, de diffusion et des dispositifs de fourniture d'énergie, la détérioration des ouvrages de génie civil.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aucune activité n'a été réalisée dans le cadre de cette action. Les crédits alloués pour la réalisation des activités ont été retiré du budget du Ministère de la Communication par Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 ;
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation de 0% de cet indicateur s'explique par le retrait des crédits alloués pour la réalisation des activités ci-après : - L'Acquisition d'équipements et autres outils de communication digitale ; -L'Opérationnalisation de l'agence virtuelle d'information ; - L'Acquisition d'équipements de production et de post-production audiovisuelle ; Par ailleurs il est important de relever les fais ci-après : - Le projet REDCOMZOFT qui avait pour objectif la construction des centres de rediffusion dans les zones frontalières est en arrêt, dû à la résiliation du marché y relatif. Ce projet contribuait significativement à l'amélioration de la valeur de cet indicateur. - Le projet de réhabilitation de la CRTV avec le partenaire chinois Star Times est également en arrêt bien que le marché ait été signé ; ce qui explique à suffisance la valeur de l'indicateur.
Perspectives 2021	Pour le compte de l'exercice 2021, le Ministère de la Communication entend poursuivre la mise en œuvre de cette action à travers les activités ci-après : - La promotion de l'image de marque du Cameroun pour la Can 2021 ; - La Mise en place d'une Agence Virtuelle d'Information.

Action 04 PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN

OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre les plans de Communication vers l'extérieur pour l'amélioration de l'image du Cameroun							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de plans de communication disponibles et mis en œuvre					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	5.0					20%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	101 180 000	101 180 000	101 180 000	101 180 000	101 180 000	101 180 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action N°04 se situe dans un contexte marqué par l'absence d'une stratégie de communication harmonisée pour la promotion de l'image du Cameroun, et des attaques médiatiques dirigées, contre les Institutions républicaines.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La promotion de l'image du Cameroun à travers les médias, la redynamisation des centres de communications à l'étranger, la participation du Cameroun aux événements internationaux							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	l'objectif de l'action n'a pas été atteint en raison de l'absence des ressources suffisantes pour l'élaboration des plans de communication. cependant, le Ministère de la Communication s'est évertué à veiller au suivi de la mise en œuvre du seul plan de communication actuellement élaboré. les activités suivantes ont été réalisés ce qui justifie l'allocation des crédits dans cette action. il s'agit de : - La redynamisation des centres de communications à l'étranger (les centres de communications ont produits des rapports de synthèse des médias sur le traitement de l'image du Cameroun) ; - La promotion de l'image du Cameroun à travers les médias.							
Perspectives 2021	• La redynamisation des centres de communications à l'étranger ; • L'élaboration et mise en œuvre de la communication extérieure.							

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 228

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION

Responsable du programme

ZOGO FELIX

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Numéro et libellé du programme
PROGRAMME 228 : «GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION »
Responsable **:** M. Felix Zogo, Secrétaire Général

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINCOM
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	75.0 2018
	Valeur Cible Année cible:	85.0 2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINCOM Action 02: ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 05: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 08: CONSEIL JURIDIQUE Action 09: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES Action 10: STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS EN MATIERE DE COMMUNICATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 222 693 227	CP 2 222 690 131
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ZOGO FELIX,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 228 a été mis en œuvre dans un cadre contextuel marqué par la nécessité de déployer les activités du Ministère de la Communication sur l'ensemble du territoire national, en vue d'une administration de la communication à la fois efficace et efficiente. Au-delà de l'implantation structurelle, l'administration de la communication commande du point de vue fonctionnel un pilotage judicieux et une coordination permanente qui, malheureusement, présente quelques dysfonctionnements liés notamment à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif global de ce programme était d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication. Les objectifs spécifiques poursuivis à cet effet étaient de :

Suivi des activités des services centraux, déconcentrés et extérieurs ;
Accueil des usagers et traitement du courrier ;
Archivage et documentation du MINCOM ;
Coordination de la Communication dans les 58 départements ;
Coordination de la Communication dans les 10 régions ;
Pilotage des Programmes ;
Elaboration d'un manuel de procédures 1 ;
Coordination des services centraux, déconcentrés et extérieurs ;
Inspection des services ;
Lutte contre la corruption ;
Conférence élargie des services centraux et déconcentrés ;
Supervision et coordination de la politique du gouvernement en matière de communication ;
Fonctionnement de la Commission des Actions Médiatiques ;
Fonctionnement du Comité de Suivi de la bonne gouvernance.

La mise en œuvre de ce programme, dont la performance se situe à 81%, est globalement satisfaisante en raison de l'amélioration considérable du cadre de travail, de la redynamisation de l'Inspection Générale et du renforcement des capacités de certains personnels sur des thématiques pertinentes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	82,06%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	80,5%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 159 378 095	CP 2 159 374 999
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 63 315 132	Ecart CP 63 315 132
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 084 879 551	CP 2 083 796 874
TAUX DE CONSOMMATION	96,55 %	96,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce programme a été exécuté dans un contexte général caractérisé par l'étroitesse des moyen alloués aux activités transversales de communication qui, pour la plus part, sont financées par des crédits de fonctionnement. Ainsi des difficultés d'évaluation des performances des services centraux et extérieurs et d'organismes sous-tutelle demeurent en raison de l'absence d'un manuel de procédures administratives et de l'insuffisance des ressources financières et des moyens logistiques. Tout comme persistent la menace de perte de la mémoire collective du fait de l'absence d'un système d'archivage moderne, le non appropriation scientifique des données relevant du sous-secteur Communication due à la non finalisation de l'annuaire statistique. Ainsi peuvent globalement se résumer les diverses entraves rencontrées au cours de la mise en œuvre de ce programme. Les budgets réservés aux structures centrales, déconcentrées et extérieures restent très modiques et ne permettent pas l'optimalisation de leurs attributions.	

PERSPECTIVES 2021	Préparer le plaidoyer à l'adresse de la très Haute Hiérarchie pour la prise en compte du caractère transversal de la Communication aux fins de susciter le relèvement des allocations budgétaires réservées au Ministère de la Communication.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINCOM

OBJECTIF	Veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au MINCOM					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	85.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	90.0					90,6%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	89,53						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	519 118 348	519 118 348	511 225 667	511 225 667	508 586 267	508 586 267	99,48 %	99,48 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été sous-tendue par la nécessité d'assurer un pilotage judicieux et une coordination efficace des services centraux, déconcentrés, et extérieurs du Ministère dans la quête permanente d'une Administration performante. Les attaques permanentes orchestrées par les médias internationaux visant à ternir l'image du Cameroun sont également prises en compte dans la mise en œuvre de cette action, tout comme la promotion des atouts du Cameroun en vue d'attirer les investisseurs.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Supervision générale de la politique du gouvernement en matière de communication (appui aux membres du gouvernement pour la communication gouvernementale, Mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de communication, Rapport de suivi des activités des médias privés, l'organisation des Points de presse et autres évènements) ; • suivi des activités du Conseil national de la Publicité (CNP), • suivi des activités du Conseil National de la Communication (CNC) ; • Organisation des réunions de coordination et production des comptes rendus ; • Suivi des activités menées au sein du Ministère de la Communication.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation technique de cette action (90%) s'explique par la régularité des concertations stratégiques et l'application des mesures correctives visant à aplanir les dysfonctionnements constatés. Toutefois il convient de relever l'inopérationnalité de certaines structures (notamment certaines Délégations départementales) et l'inefficacité des Centres de communication à l'étranger qui jusque-là, n'atteignent pas les objectifs escomptés faute de ressources.							
Perspectives 2021	Préparer le plaidoyer pour le relèvement substantiel des budgets réservés aux structures pour leur permettre d'optimaliser leurs actions.							

Action 02 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Evaluer les performances des services internes et des organismes sous-tutelle en cohérence avec les objectifs globaux du MINCOM							
Indicateur	Intitulé:	Document de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINCOM					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	8.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	10.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	34 561 830	34 561 830	38 047 487	38 047 487	38 033 038	38 033 038	99,96 %	99,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de l'action ci-dessus intervient dans un contexte ou le MINCOM entend améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense avec la bonne maitrise des outils de planification et de budgétisation. Toutefois la non finalisation du système d'information statistique rend parfois difficile la conduite de cette action.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Actualisation des Programmes ; • Actualisation des CDMT du MINCOM ; • Tenue des sessions du Comité PPBS.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.							
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre de la même action en menant les activités ci-après : • Production du rapport annuel de Performance ; • Actualisation du CDMT du MINCOM ; • Actualisation des Programmes ; • Tenue des sessions du Comité PPBS.							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre des plans d'action des structures							
Indicateur	Intitulé:	Document budgétaire et financier produits annuellement dans les délais au MINCOM					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	4.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	5.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	733 167 963	733 167 963	637 718 096	637 718 096	582 696 002	582 696 002	91,37 %	91,37 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action a été confrontée à la prise en compte des contraintes budgétaires inhérentes à l'insuffisance du budget de fonctionnement, hors salaires, la vétusté et l'exiguïté des infrastructures, et l'insuffisance des équipements logistiques et des fournitures de bureau.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Préparation, suivi et exécution du budget • Mise en œuvre du journal des projets du MINCOM • charge de consommation d'eau, d'électricité, de téléphone et d'internet • Action sociale • Prise en charges salariales;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités prévues au titre de cette action ont été réalisées de manière satisfaisante dans l'ensemble, en dépit de la réduction du budget.							
Perspectives 2021	• Gestion des dépenses communes ; • Prise en charge des salaires ; • Prise en charge des cas sociaux des personnels du Ministère de la Communication ; • Prise en charge de consommation d'eau, d'électricité, de téléphone et d'internet ; • Tenue des sessions de la Commission de Passation des Marchés ; • Préparation et suivi de l'exécution du budget.							

Action 04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:	Proportions de personnels disposant d'un pose de travail fixe au MINCOM					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	65.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	80.0					86,66%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	78%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	603 600 000	603 600 000	603 600 000	603 600 000	564 428 195	564 428 194	97,49 %	97,49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte où l'on note des dysfonctionnements liés notamment à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail des services, et au manque de formation continue des ressources humaines.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• L'acquisition des équipements immobiliers et autres équipements techniques ; • La construction des édifices et bâtiments (deux Départementales ont été construites : Nyong et So'o et Diamaré)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités prévues au titre de cette action ont été réalisées de manière satisfaisante dans l'ensemble, nonobstant quelques entraves liées non seulement à la lourdeur des procédures de passation des marchés, dont la responsabilité n'est pas imputable au MINCOM, mais aussi à la réduction du budget d'investissement public.							
Perspectives 2021	poursuivre l'amélioration du cadre de travail des personnels du MINCOM ;							

Action 05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Aménager les services et équiper les bureaux en matériel informatique, roulant et en mobilier							
Indicateur	Intitulé:	Un annuaire statistique produit et actualisé annuellement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	1.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	28 068 156	28 068 156	28 068 155	28 068 155	28 037 485	28 037 485	99,89 %	99,89 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte où le MINCOM n'a pas pu finaliser la mise en place du système d'information statistique pouvant nous permettre de disposer les données fiables.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	création d'une banque de données sur le secteur de la communication.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de cet indicateur s'explique par le fait que l'annuaire statistique du MINCOM n'a pas été finalisé nonobstant les ressources allouées et consommées. En effet, l'élaboration d'un annuaire statistique passe par plusieurs étapes : - Etape 1. Renforcement des capacités et validation de la méthodologie de travail. - Etape 2. La centralisation, l'exploitation, le traitement, l'harmonisation et la validation des indicateurs et données clés sur la communication ; - Etape 3. Conception de la structure et de l'architecture de la base de données ; - Etape 4. Validation de la base de données ; - Etape 5. Implémentation de la base de données ; - Etape 6. Saisie des données dans la base de données ; - Etape 7. Rédaction des manuels de l'administration et de l'utilisation de la base de données ; - Etape 8. Déploiement de la base de données sur le web ; - Etape 9. Formation des utilisateurs. En raison de l'insuffisance des ressources financières, seule la première étape est en cours de réalisation.							
Perspectives 2021	Finaliser le processus en cours ;							

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINCOM							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en oeuvre du cadre organique au MINCOM					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	80.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	90.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	91 597 139	91 597 139	97 576 631	97 576 631	97 576 069	97 576 069	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte où le MINCOM n'a pas entièrement pourvu les différents postes de responsabilités telles que définit par le cadre organique du Ministère de la Communication. il s'agit par ailleurs de procéder au suivi de la carrière des personnels du MINCOM							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Elaboration et mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines du MINCOM, • Suivi et gestion des carrières et déploiement SIGIPES.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.							
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre de la même action en la densifiant avec le renforcement des capacités linguistiques des responsables du MINCOM dans les deux langues officielles, et la mise en place effective du cadre organique en procédant aux nominations des responsables.							

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en oeuve du schéma directeur informatique					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	52.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	60.0					68%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	57,44%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	21 928 855	21 925 759	21 928 855	21 925 759	21 001 962	20 991 962	95,77 %	95,74 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte où l'infrastructure informatique du Ministère de la Communication nécessitait une réhabilitation et mise à jour pour un fonctionnement optimal du service public qui de plus en plus est axé sur le numérique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	suivi des activités de maintenance informatique au MINCOM, Mise en œuvre de l'Ingénierie de la Communication.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.							
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre de la même action.							

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respec des droits et règlements							
Indicateur	Intitulé:	Poportion des projets de textes élaboés dans les délais					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	85.0					92,88%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	83,22%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	19 814 268	19 814 268	19 814 268	19 814 268	19 400 000	19 400 000	97,91 %	97,91 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte marqué par la non maitrise des textes et procédures régissant le secteur de la Communication.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration d'un manuel de procédures administratives du MINCOM,							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.							
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre de la même action.							

Action 09 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au MINCOM							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couveture médiatique					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	19.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	22.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	22						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	162 658 788	162 658 788	188 652 840	188 652 840	188 633 273	188 633 273	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte certaines actions menées par le MINCOM ne sont pas suffisamment vulgarisé.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Organisation des cérémonies et autres actions du ministère,							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.							
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre de la même action.							

Action 10	STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS EN MATIERE DE COMMUNICATION

OBJECTIF	Développer des partenariats en matière de communication		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de conventions signées en matière de communication	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2018	
	Valeur de référence:	5.0	
	Année cible:	2020	
	Valeur Cible	8.0	96,66%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	7,9	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 177 880	8 177 880	12 746 096	12 746 096	12 589 137	12 589 137	98,77 %	98,77 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est essentiellement caractérisée par le suivi des commissions mixtes, la mise en œuvre de certaines activités dans le cadre de la coopération entre le MINCOM et l'UNICEF.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Suivi des commissions mixtes, • Coopération MINCOM/UNICEF ; • Inventaire, révision, élaboration, mise en œuvre et suivi des accords de coopération en matière de communication
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre de la même action.

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2020 du Ministère de la Communication permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Ministère, de tirer des enseignements de la mise en œuvre des programmes, au regard du contexte et des difficultés rencontrées, enfin d'entrevoir des perspectives à court et à moyen termes, pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que celles de chacun des programmes.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Au regard des performances qu'a enregistrées l'Administration de la Communication au plan national et hors de nos frontières, la mise en œuvre des programmes du département de la Communication a globalement atteint les objectifs assignés auxdits programmes en 2020, en dépit de certains écueils mentionnés en supra.

3.2. LEÇONS APPRISES

Au regard du contexte et des difficultés rencontrées, l'on peut tirer en général les enseignements suivants :
Il se dégage un besoin d'harmonisation de certains éléments des programmes, le budget programme étant une construction permanente, des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs dans le cadre de la revue annuelle des programmes, afin de mieux renseigner sur les performances réalisées ;
Il apparaît indispensable de renforcer les capacités du personnel en matière de préparation, d'élaboration, du suivi, d'évaluation des projets et programmes et de formulation des indicateurs de programme ;
La nécessité d'instituer et d'intensifier des formations sur la gestion axée sur les résultats.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que chacun des programmes, les mesures suivantes devraient être prises :
Le cadre de pilotage de la performance de chaque programme, doit être complété par la désignation des responsables d'action et d'activités ;
la restructuration en profondeur de chaque programme pour corriger les incohérences dans la formulation des libellés, des objectifs, et des indicateurs de programme et de certaines actions ;
le renforcement des capacités des personnels en matière de préparation, d'élaboration, du suivi-évaluation des projets et programmes, ainsi qu'en expertise dans la maturation des projets d'investissement ;
La finalisation de la mise en place d'un système de gestion d'informations statistique.